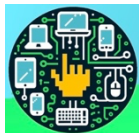




**Les Amis
de la Terre
Côte d'Or**



Destinataire :

Dijon, le 24/09/25

Administrations publiques de Côte-d'Or
Presse locale

Objet : Lettre ouverte aux administrations de Côte-d'Or concernant la fin du support de Windows 10

Madame, Monsieur,

Le 14 octobre prochain, Microsoft met fin au support de Windows 10. Cela signifie la fin de l'assistance pour tous les PC Windows mais surtout la fin des mises à jour de sécurité, essentielles pour les appareils numériques.

La stratégie de Microsoft est de forcer les utilisateur-ices à migrer sous Windows 11. Or, pour cette mise à jour, Microsoft exige des PCs ayant des performances suffisantes et comportant une puce TPM. En France 22% des ordinateurs fonctionnant sous Windows 10 pourraient être concernés par une incompatibilité avec Windows 11, chiffres sans aucun doute très largement sous-estimés. Cela pousse la majorité des utilisateurs à 2 choix :

- l'achat d'un nouveau PC (absurdité lorsque l'actuel fonctionne),
- la souscription à un forfait permettant d'effectuer les mises à jour de sécurité critiques et importantes (pendant 1 an supplémentaire pour le tarif de 61\$, puis un doublement du prix chaque année) pour un maximum de trois ans, après quoi plus aucune solution n'est proposée pour utiliser Windows en sécurité (1).

Les structures publiques, comme les collectivités territoriales, les écoles, les administrations, qui utilisent massivement Windows, font donc face à cette impasse, perçue ou bien comme un "taxe" supplémentaire ou alors une injonction à renouveler du matériel fonctionnel.

Bilan écologique :

Selon une étude de l'ADEME, 79% de l'impact environnemental d'un ordinateur est dû à sa fabrication (jusqu'à 90% pour un ordinateur portable) (2)(5).

L'incitation à la surconsommation détruit la planète et gaspille les ressources. Selon les sources, de 240 millions (3) à 400 millions d'ordinateurs (4) seront remplacés, cela représente plus de 70 millions de tonnes de gaz à effet de serre, et l'équivalent du poids de près de 32 000 tours Eiffel de matières premières extraites.

Bilan économique :

L'association HOP (Halte à l'Obsolescence Programmée)(4) a par exemple reçu le témoignage d'un département de près d'1,5 million d'habitants, pour lequel le remplacement du matériel est estimé à 1,1 million d'euros, dont un surcoût imprévu de 550 000 €. Une entreprise de service public, qui compte payer les extensions de mise à jour pour ses 48 000 postes incompatibles, devra faire face pour la première année seulement à un coût d'environ 2,5 millions d'euros (et plus de 17 millions pour les trois ans maximums autorisés). Des sommes considérables d'argent public, à l'heure où l'État pousse aux économies, alors qu'en 2025, Microsoft a déjà enregistré près de 87 milliards d'euros de bénéfices nets.

L'impact en Côte-d'Or :

Cette lettre ouverte est envoyée aux 698 communes de Côte-d'Or, aux 17 communautés de communes de Côte-d'Or, au CHU de Dijon, au Rectorat de Bourgogne, et à de nombreuses autres administrations publiques situées également en Côte-d'Or.

Par ce courrier, nous vous sollicitons pour que vous communiquiez sur l'impact que va avoir cette "taxe Windows 10" sur votre administration. Nous vous demandons de rendre publique le nombre d'ordinateurs devenus prématurément obsolètes ainsi que le coût financier que cela représente pour votre administration (que le choix soit de payer les extensions de mises à jour ou de remplacer le matériel fonctionnel). Ceci afin de montrer au grand public le coût environnemental et économique du choix de l'entreprise Américaine Microsoft.

Sinon que faire ?

Dans un premier temps, nous vous encourageons à faire connaître la pétition "Non à la taxe Windows" : <https://www.halteobsolescence.org/petitions/non-a-la-taxe-windows/> en la diffusant largement.

La véritable solution :

Ce passage forcé à Windows 11 visibilise la dépendance des structures publiques à Microsoft, et pose la question de la souveraineté nationale et européenne. En effet, Windows 11 est également connu pour étendre la collecte de données par défaut sur l'activité de l'utilisateur·ice à des fins de personnalisation publicitaires notamment.

L'utilisation de logiciels libres et open-source est une alternative crédible. Certaines collectivités tentent dès maintenant de transitionner vers ce modèle, comme la ville de Lyon, qui a annoncé que 80 % de leurs postes cesseront d'utiliser Microsoft Office d'ici à 2026 au profit de Onlyoffice (6). Par ailleurs, il s'agit de s'extraire de la dépendance créée dès le plus jeune âge envers les produits issus des GAFAM, dont l'objectif pour eux est d'initier de futurs consommateurs.

Le label "Territoire numérique libre" (7), initié par l'Adullact (8), association qui encourage les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs au sein des collectivités territoriales, en valorise les choix stratégiques et techniques mis en place sur le territoire : mise en place d'une stratégie en faveur du libre, utilisation de logiciels et systèmes d'exploitation libres basés sur GNU/Linux, mise à disposition des données publiques (open data), etc.

D'autres solutions que Windows sont donc possibles, moins coûteuses et plus respectueuses des données des utilisateur·ices

Que ce soit sur le plan écologique comme économique, ce choix stratégique d'obsolescence programmée de Microsoft est inadmissible ! Tous ensemble mutualisons nos efforts pour mettre en place des solutions alternatives à l'hégémonie des GAFAM (9). Plus que jamais, nous devons ouvrir une nouvelle voie européenne autour du logiciel libre répondant aux enjeux d'une véritable souveraineté numérique

Cordialement,

Association Les Amis de la Terre Côte-d'Or

Association Desobs

Association Coagul

<https://www.amisdelaterre.org/groupe-local/cote-dor/> / cotedor@amisdelaterre.org

<https://desobs.fr/> / contact@desobs.fr

<https://coagul.org/> / c-bureau@outils.coagul.org

Ressources :

(1) <https://learn.microsoft.com/fr-fr/windows/whats-new/extended-security-updates>

(2) <https://impactco2.fr/outils/numerique/ordinateurportable>

<https://infos.ademe.fr/magazine-avril-2022/faits-et-chiffres/numerique-quel-impact-environnemental/>

(3) <http://greenit.fr/2024/01/16/fin-de-windows-10-37-276-687-millions-de-tonnes-eq-co2-evitables/>,

(4) <https://www.halteobsolescence.org>

(5) <https://bibliothec.ademe.fr/consommer-autrement/5226-evaluation-de-l-impact-environnemental-du-numerique-en->

(6) <https://www.halteobsolescence.org/collectivites-fin-windows-10/>

(7) <https://territoire-numerique-libre.org/>

(8) <https://adullact.org/>

(9) https://www.causecommune-larevue.fr/le_bilan_cologique_des_gafam_et_des_autres

<https://www.20minutes.fr/planete/4110379-20240916-data-centers-gafam-emettraient-7-fois-plus-co2-annonce>

<https://numeriqueethique.fr/ressources/articles/ou-en-est-la-transition-ecologique-des-geants-du-numerique>

